

Centre Local d'information et de Coordination gérontologique (CLIC)



Les Centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC) écoutent, soutiennent, informent et orientent gratuitement les personnes de plus de 60 ans et leur entourage : soutien à domicile, solutions d'accueil et d'hébergement, aide aux aidants, accompagnement dans les démarches (accès aux droits), aides financières, retraite active...

Pourquoi contacter le CLIC ?

- Vous venez de prendre votre retraite et vous vous ennuyez... connaissez-vous des clubs de loisirs ?
- Vous ne vous sentez plus en sécurité dans votre grande maison et souhaiteriez être davantage entouré ?
- Vous êtes épuisé par la prise en charge de votre parent atteint de la maladie d'Alzheimer. Comment pouvez-vous être soulagé, pouvez-vous être relayé ?
- Vous commencez à avoir des difficultés pour vous déplacer et ne parvenez plus à préparer seule vos repas, A quelles aides pouvez-vous prétendre ?

Dans l'Ain, les CLIC assurent un accueil personnalisé et gratuit :

- **des personnes âgées et de leur famille,**
- **des professionnels concernés par le vieillissement** (services sociaux, professions libérales, structures médicales ou hospitalières, élus locaux ...).
- **des personnes en situation de handicap** peuvent bénéficier d'un premier accueil et d'une orientation vers la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

CLIC de Miribel – Montluel

Sur place

Centre Départemental de Solidarité - 1820, Grande Rue - 01700 Miribel

Par téléphone

Centre départemental de solidarité (CDS) de Miribel : **04 78 55 30 71**

Horaires du CDS

Lun 13:30 – 17:00 (fermé le matin)

Mar 09:00 – 12:30 et 13:30 – 17:00

Mer 09:00 – 12:30 et 13:30 – 17:00

Jeu 09:00 – 12:30 et 13:30 – 17:00 > SUR RDV au SDP de Montluel (Mairie)

Ven 09:00 – 12:30 et 13:30 – 17:00 > SUR RDV au CDS de Miribel

Les CLIC vous informent et vous orientent !

- **L'information et l'orientation** : ils proposent à la fois une information des usagers et des professionnels sur les aides et prestations disponibles, ainsi que, chaque fois que c'est possible, une aide au remplissage des dossiers de demande nécessaires à l'obtention et à l'orientation de la personne âgée ou handicapée vers le dispositif d'offre de services approprié ;
- **La prévention** : le CLIC participe au développement d'actions spécifiques de prévention (sorties d'hôpital...). Il contribue à détecter les situations de crise ou de rupture et à les anticiper chaque fois que c'est possible ;
- **La concertation** : face à des situations complexes nécessitant une prise en charge particulière, le CLIC organisera des réunions de concertation et de synthèse regroupant les acteurs concernés dans la prise en charge de la personne ;
- **Le CLIC assure une fonction d'observatoire** : il identifie et recense les besoins individuels ou collectifs et les offres de services disponibles sur son territoire.

